



Conseil économique et social

Distr. générale
4 septembre 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Troisième séance sur la coordination et la gestion

Compte rendu analytique de la 31^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 8 juin 2015, à 10 h 30

Président : M. Oh Joon (Vice-Président). (République de Corée)

Sommaire

Célébration du vingtième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

15-09222X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Oh Joon (République de Corée), Vice-Président, préside la séance.

La séance est ouverte à 10 h 40.

Célébration du vingtième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social

Déclaration d'ouverture du Président du Conseil économique et social

1. **Le Président** dit que le thème de la séance est « La signification politique du Sommet mondial pour le développement social dans le monde contemporain ». Le Sommet mondial pour le développement social s'est tenu à Copenhague en 1995 et a réuni plus de 14 000 participants, dont les délégués de 186 pays et de 810 organisations non gouvernementales (ONG), et a ainsi été l'un des sommets comptant le plus grand nombre de participants jamais réunis. Ce sommet, connu sous le nom de Sommet social, a vu l'adoption par les États membres d'un nouveau contrat social au niveau mondial – la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sur le développement social – qui place l'individu au centre du développement et reste l'un des plans d'action les plus complets pour réaliser le développement social.

2. S'appuyant sur une série de grandes réunions et conférences internationales tenues au cours des années 90 sur des questions appelant une solidarité mondiale, comme les droits de l'homme, l'environnement et la sécurité alimentaire, les États membres ont adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000 afin de traduire cette conception commune en objectifs assortis de cibles précises. Le Sommet social a ainsi été l'un des principaux éléments constitutifs de l'établissement des objectifs du Millénaire pour le développement, et la démarche cohérente préconisée a contribué à la conception commune des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable et à la nécessité de les intégrer au mieux. Au cours des 20 dernières années, les États membres ont compris que le développement économique et social et le bien-être de tous les peuples et le bon état de la planète sont liés entre eux et se renforcent mutuellement. Le Conseil économique et social a été chargé de repérer les problèmes nouveaux, d'encourager la réflexion, le

débat et l'innovation, et d'assurer l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable.

3. Le Conseil est attaché à l'accomplissement de ce travail en 2015 et au-delà, en gardant à l'esprit les enseignements dégagés par les pionniers du développement social. À la veille de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, la célébration du vingtième anniversaire du Sommet social est une bonne occasion de réfléchir aux origines de l'action des Nations Unies pour le développement.

Principales déclarations

4. **Le Vice-Secrétaire général** dit que la célébration du vingtième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social est l'occasion de réfléchir aux progrès et à l'expérience acquis à ce jour, ainsi qu'aux problèmes qui se posent encore et à la voie à suivre pour les résoudre. Il y a 20 ans, au cours du sommet tenu à Copenhague – la réunion la plus nombreuse de dirigeants mondiaux à l'époque –, on est parvenu à un important consensus conceptuel. Ce consensus a aidé à baliser la voie à suivre pour poursuivre le développement jusqu'à ce jour.

5. Lors du Sommet, on est convenu qu'il fallait placer l'être humain au centre du développement dans l'esprit des trois premiers mots de la Charte des Nations Unies : « Nous, les peuples ». Les États Membres ont pris l'engagement de faire de la lutte contre la pauvreté, du plein emploi et de l'intégration sociale les grands objectifs du développement. Ces objectifs définis à Copenhague en 1995 remontaient à des décennies de réflexion sur les moyens d'intégrer au mieux les dimensions sociale, économique et environnementale du développement pour assurer non seulement une croissance durable, mais aussi la dignité et la justice pour tous. Il se souvient des discussions animées qu'il avait eues sur cette question au début des années 90 avec son ami et collègue Juan Somavía, qui a joué un rôle déterminant et novateur pour assurer le succès du Sommet et qui parlera devant le Conseil plus tard durant la séance.

6. L'élimination de la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale demeurent des exigences essentielles pour que chacun puisse vivre dans la sécurité et la dignité et exercer pleinement ses droits fondamentaux. Ces éléments ont été repris et amplifiés en 2012 et depuis, dans l'élaboration du programme de

développement pour l'après-2015, qui devrait marquer une transformation profonde.

7. L'année 2015 est, pour les Nations Unies, une étape – une année d'action mondiale intense en faveur d'un développement profitant à tous, équitable et durable. Les États Membres devraient faire le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'à présent et ce qui reste à faire pour promouvoir le progrès social, l'inclusion et la justice sociale. Des progrès ont été réalisés. Par rapport à il y a 15 ans, une proportion plus faible de la population mondiale vit actuellement dans l'extrême pauvreté. Davantage de personnes vivent plus longtemps et en meilleure santé. On a constaté des progrès importants sur le front de la santé publique et de l'éducation.

8. Pourtant, plus d'un milliard de personnes continuent à vivre dans l'extrême pauvreté. L'inégalité tend à prendre un caractère systémique et, bien souvent, s'aggrave à un degré alarmant. Dans beaucoup d'endroits, les perspectives économiques qui devraient s'offrir aux femmes et aux filles sont entièrement absentes. La dégradation de l'environnement et le changement climatique compromettent la base d'une vie en bonne santé, voire la survie de l'espèce. Il est certain que l'humanité ne vit pas actuellement dans la paix et dans l'harmonie avec la nature, et cela compromet l'existence des futures générations.

9. Le chômage demeure élevé – et il frappe plus particulièrement les jeunes. Dans le monde, on compte au moins 73 millions de jeunes qui n'ont pas d'emploi. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles que les adultes d'être en chômage. Nombreux sont ceux qui ne peuvent sortir d'un emploi où ils sont exploités. Quand les jeunes ressentent la frustration et la colère face à cette absence aveuglante de perspectives, ils risquent de perdre confiance dans le gouvernement et les institutions publiques. Dans de nombreuses régions du monde, cela fait que les jeunes sont réceptifs et vulnérables à la marginalisation et la radicalisation. La croissance alarmante de l'extrémisme est en rapport avec cette absence de perspectives des jeunes. Le principe et la pratique de l'intégration sociale et la coexistence pacifique des cultures et des populations sont de plus en plus menacés dans le monde actuel.

10. Il y a 20 ans, les délégués au Sommet mondial pour le développement social avaient constaté l'étroite corrélation entre l'élimination de la pauvreté, le plein

emploi et l'intégration sociale. Dans le monde contemporain, cela est plus pertinent et vrai que jamais. C'est pourquoi un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable, universels, centrés sur l'individu et interdisciplinaires est nécessaire.

11. Comme chacun le sait, depuis la Conférence de Sendai tenue en mars au Japon, trois grands processus internationaux de décision sont en cours, en 2015, aux Nations Unies : la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en juillet à Addis-Abeba, le sommet des Nations Unies en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, à New York en septembre, et la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre. Comme ce fut le cas pour les conférences consacrées au développement durant les années 90, les résultats de ces grandes réunions retentiront sur les priorités et les politiques économiques, sociales et environnementales mondiales pendant encore de nombreuses années. Ces processus politiques doivent se renforcer et se compléter mutuellement. Les besoins, les droits et les aspirations des peuples sont ce qui relie tous les efforts consacrés au développement aux niveaux local, national, régional et international.

12. À Copenhague en 1995, les États Membres ont souligné combien il importait d'adopter une démarche cohérente en matière de développement et ils ont été encouragés à ne pas oublier l'existence d'une interaction entre les différentes conclusions atteintes et l'impact de cette interaction sur la capacité des individus de vivre une vie pleine de sens, dans la sécurité et la dignité. L'année 2015 constitue donc une épreuve d'importance historique pour la communauté internationale et les institutions nationales engagées dans la voie des profonds changements qui ne manqueront pas de retentir sur tous les secteurs de la société. Ces changements doivent procéder de l'universalité, de la viabilité et de l'acceptation de l'interdépendance comme proposition toujours féconde pour les nations et pour les peuples. L'expérience acquise au cours des 20 dernières années – et en particulier les années consacrées à la réalisation des OMD – a montré l'intérêt potentiel d'un pacte mondial authentique en faveur du développement. À mesure que la communauté internationale a renforcé son engagement en faveur d'une vie dans la dignité pour tous, les enseignements du passé doivent servir à

assurer à tous un meilleur avenir. Dans cette entreprise commune, personne ne doit être laissé pour compte.

13. **M. Frei** (ancien président chilien) dit que quand il était Président du Chili, il a assisté au Sommet social, en 1995, sommet qui était l'idée maîtresse de son prédécesseur, Patricio Aylwin, et une contribution précieuse de son pays à l'intérêt général. Un autre Chilien, Juan Somavía, ambassadeur du Chili et ancien directeur général de l'OIT, présidait le comité préparatoire du Sommet. En 1995, le Chili venait juste de consolider son régime démocratique et de rétablir les contacts avec le reste du monde. Le Sommet était ainsi un moyen de remercier la communauté internationale de la solidarité qu'elle avait manifestée à l'égard du peuple chilien durant la dictature.

14. Son pays n'est pas à l'abri du problème difficile et lancinant de la pauvreté, et il a une certaine expérience dans la réduction considérable des niveaux de pauvreté. Les questions traitées par le Sommet social étaient d'un intérêt particulier pour le Gouvernement chilien et, durant toute sa carrière politique, il avait préconisé l'avènement d'un ordre politique alliant la démocratie et la justice sociale. Lors du Sommet, s'agissant du modèle de développement à suivre, il avait engagé les participants à parvenir à un consensus éthique et moral nouveau, fondé sur l'esprit de coopération et sur l'égalité. Cette invitation est toujours valable.

15. Le Sommet social a rassemblé le plus grand nombre de dirigeants mondiaux jamais réunis dans l'histoire et a permis de dégager l'accord le plus large sur le développement social, en réponse à un modèle économique mondial qui avait complètement oublié l'homme. Le Sommet social a ainsi marqué la première réaction mondiale à la prépondérance du néolibéralisme et a remis l'individu au centre de l'action mondiale. Le consensus de Washington avait épuisé son attrait et nombreux étaient ceux qui avaient commencé à réfléchir à nouveau au concept de développement, un concept fondé sur la transformation des structures de production en vue d'une plus grande égalité sociale.

16. Divers indicateurs avaient bien montré à l'époque que de graves déséquilibres, notamment concernant la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, caractérisaient un nombre considérable de pays et qu'il fallait d'urgence y remédier. Le Sommet social avait été la réponse à ces préoccupations et la première

mesure prise pour promouvoir un modèle économique plus favorable à l'égalité, à la cohésion sociale et au respect de la dignité humaine et de l'environnement. Ce modèle visait non seulement à améliorer les résultats économiques obtenus, mais aussi à promouvoir une plus grande efficacité sociale et à préserver les droits des citoyens.

17. Le Programme d'action issu du Sommet mondial pour le développement social reflétait au plus haut degré ces intentions. Les gouvernements avaient été invités à adopter en priorité des politiques publiques susceptibles de réduire la pauvreté, d'améliorer l'emploi productif et d'éviter la désintégration sociale, faute de quoi la confiance des citoyens ne leur serait pas assurée. Le développement social appelait des politiques visant à corriger les défaillances du marché, à compléter les mécanismes commerciaux, à préserver la stabilité sociale et à créer un environnement économique favorable à une croissance durable qui contribue à une meilleure égalité, à la justice sociale, à la tolérance, la responsabilisation et la participation de tous les citoyens.

18. Les États Membres doivent maintenant se demander s'ils ont bien traduit concrètement les prescriptions du Programme d'action dans leurs politiques économiques et sociales. Son pays est notablement parvenu à réduire l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté en relançant la croissance économique, en préservant une gestion budgétaire rigoureuse et en augmentant considérablement les investissements publics dans les secteurs les plus pauvres par des programmes sociaux bien conçus et bien ciblés. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. L'actuel gouvernement chilien encourage une série d'initiatives concernant notamment la réforme de la fiscalité et de l'éducation afin de réduire les inégalités sociales. Si l'Amérique latine est bien la région qui a vu la réduction la plus forte de la pauvreté et de l'inégalité, elle reste celle où l'inégalité est la plus marquée. En fait, 10 des 15 pays du monde où l'inégalité est la plus prononcée se trouvent en Amérique latine, et 28 % des Latino-Américains vivent dans la pauvreté, la même proportion qu'avant la crise financière mondiale de 2008. Les gouvernements n'ont pas réussi à utiliser les recettes dégagées à la faveur de la période récente de cours élevés des produits de base et de l'afflux de capitaux étrangers pour renforcer la protection sociale

par des politiques susceptibles de réduire la vulnérabilité aux cycles économiques.

19. Pour créer des sociétés plus saines, plus justes, plus éthiques et plus solidaires, les progrès doivent s'accompagner d'une politique de redistribution. Un nouveau pacte budgétaire est nécessaire, assorti d'une réforme de la fiscalité qui aille au fond du problème et améliore la répartition des revenus. Faute d'une telle réforme, la croissance ne pourra assurer le bien-être de toute la population. Réduire la pauvreté et réduire l'inégalité ne sont pas une seule et même chose; de même, le développement et la croissance économique ne se confondent pas. La réalisation d'un bon équilibre est donc l'une des grandes tâches qui attendent encore la région.

20. Les citoyens sont beaucoup plus politiquement conscients qu'il y a 20 ans. En dehors de la pauvreté, d'autres facteurs tels que les abus commis par les grandes sociétés, la fraude fiscale et la corruption augmentent et perpétuent les inégalités sociales et la vulnérabilité. Les valeurs et les objectifs consacrés lors du Sommet de Copenhague demeurent pertinents. Alors que des progrès réels ont bien été accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour trouver un niveau satisfaisant de croissance équitable qui permette aux gouvernements de regagner la confiance des citoyens. La lutte contre la pauvreté et l'inégalité appelle une grande constance éthique et morale dans l'action. Les appels à l'action se feront de plus en plus entendre si les gouvernements ne sont pas en mesure d'éliminer l'injustice avec la volonté politique nécessaire.

Débat : « L'impact du Sommet social mondial sur les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 »

21. **M^{me} Miculescu** (Roumanie), modératrice, dit que le débat sera l'occasion de réfléchir au développement social, aspect essentiel du développement durable. Il y a 20 ans, les nations se sont réunies à Copenhague pour reconnaître la grande importance du développement social. La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, issus du Sommet, reposant sur les accords conclus précédemment, sont l'ensemble de normes et d'engagements précis le plus large à ce jour et de nature à guider l'action sur le développement social aux niveaux national, régional et international. Pourtant, 20 ans plus tard, les engagements pris d'éliminer la pauvreté, de promouvoir le plein emploi et d'assurer l'intégration sociale sur la base d'une

meilleure protection de tous les droits de l'homme, demeurent pertinents car ils n'ont pas encore été honorés, malgré des progrès dans certains domaines.

22. Dans les semaines qui précèdent l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 en septembre 2015, les États Membres devront s'appuyer sur les documents issus du Sommet social quand ils examineront l'importance du développement social dans le paradigme du développement durable.

23. **M. Donoghue** (Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies), participant au débat, dit que comme les États Membres se sont préparés pour les dernières étapes des négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et pour le Programme d'action d'Addis-Abeba, le présent débat est un moment opportun à consacrer à la réflexion. En tant que l'un des coorganisateur des négociations sur le programme de développement pour l'après-2015, il relève qu'on est à une étape du processus hérissée de difficultés, mais que c'est aussi un moment où de vastes possibilités se présentent, un moment de grande responsabilité, car les États Membres sont près de parachever leur travail sur le financement du développement et sur le programme de développement pour l'après-2015.

24. Au cours des 20 dernières années, le document issu du Sommet social a exercé une grande influence sur l'action menée pour le développement social et sur les travaux conduisant au tout prochain sommet sur le programme de développement pour l'après-2015. Un grand nombre des objectifs du Sommet social ont été repris dans les OMD, notamment les objectifs consistant à réduire de moitié le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, à encourager l'égalité des sexes dans l'accès à l'éducation primaire et à réaliser le plein emploi productif. Le Consensus de Monterey adopté en 2002, qui vise certaines des difficultés structurelles qui s'opposent au développement humain, fait également partie de l'héritage légué par le Sommet social.

25. Vingt ans après l'adoption de la Déclaration de Copenhague et 15 ans après celle de la Déclaration du Millénaire, des progrès ont été réalisés dans beaucoup de domaines, notamment la lutte contre le paludisme et le sida et l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Pourtant, le fait que plus d'une personne sur cinq dans les pays en développement continue à vivre dans l'extrême pauvreté et que le niveau de chômage des

jeunes est très élevé révèle l'immensité des difficultés que rencontrent les pays dans la réalisation des objectifs fixés à Copenhague. Les OMD ne traitaient pas complètement tous ces objectifs. Les progrès accomplis s'agissant de l'égalité des sexes au titre des OMD n'ont pas été suffisamment profonds. La large place faite à des progrès globaux a pour effet de fausser les résultats et de méconnaître la situation des groupes sociaux les plus vulnérables. L'absence d'objectifs ambitieux relatifs à l'économie et à la gouvernance signifie que certaines des conditions préalables et fondamentales du développement social n'ont pas été réunies. La démarche globale des OMD, qui, par inadvertance, encourageait une fragmentation de l'action plutôt que l'action intégrée et un examen de questions bien circonscrites plutôt que l'adoption de méthodes plus larges, signifie que les OMD bien souvent traitaient les symptômes plutôt que les causes profondes de la pauvreté et de l'inégalité. On n'avait pas étudié en détail, à un stade précoce du processus, la question des ressources et des moyens nécessaires pour réaliser les OMD.

26. Il ne reste que quatre mois avant le sommet de New York et l'adoption du nouveau programme de développement pour l'après-2015; il est clair que la toute première mouture, c'est-à-dire la version zéro du programme, récemment diffusée, qui intègre un grand nombre des objectifs fixés par le Sommet social, est une tentative pour tirer les enseignements du passé. Cette version zéro présente un programme de développement durable intégré qui devrait être universellement applicable et privilégie l'appropriation nationale et la différenciation entre les pays. Cette toute première version vise principalement l'élimination de la pauvreté et de la faim, mais elle comprend aussi un solide engagement de répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, en rappelant que l'accès aux services de base doit être universel, que personne ne doit être laissé pour compte et, enfin, que les données doivent être désagrégées. Les nouveaux objectifs de développement durable abordent les questions classiques de développement social telles que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la santé, et cherchent à intégrer les dimensions sociale, environnementale et économique du développement sur l'ensemble des 17 buts retenus. Constatant qu'il faut s'attaquer aux causes profondes des problèmes sociaux, économiques et environnementaux actuels, plusieurs des objectifs proposés portent sur des

questions telles que l'égalité des sexes, la paix sociale, les modes durables de consommation et de production et les inégalités entre et dans les États.

27. Les nouveaux objectifs et cibles proposés sont très ambitieux; cependant, cette ambition est à la mesure de l'ampleur des changements nécessaires pour venir à bout de la pauvreté en une génération, lutter contre les inégalités, promouvoir une prospérité partagée et la paix universelle, et protéger et préserver l'environnement mondial. Une démarche détaillée est donc nécessaire pour aborder toutes ces difficultés qui se présentent à l'humanité, et les objectifs et les cibles font précisément cela. Il espère qu'il devrait être possible de préserver cette ambition, cette imagination jusqu'à la fin du processus de négociation. Comme les États Membres abordent les dernières étapes de la négociation, lancée en 2012 par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), l'idée maîtresse est d'adopter une déclaration globale pour accompagner les objectifs et cibles de développement durable qui reflète l'ambition et la volonté de transformation profonde du programme, d'une façon qui soit facilement comprise par le public et une source d'inspiration pour tous.

28. S'agissant des moyens d'application, 60 cibles ont déjà été acceptées, mais le succès dépendra de l'issue de la Conférence d'Addis-Abeba, c'est-à-dire d'un cadre de financement du développement ambitieux et global pour compléter ces cibles et mobiliser des ressources et la technologie nécessaires pour réaliser le développement durable. Enfin, un cadre de suivi et d'examen devra être défini. Les États Membres, de façon générale, ont admis qu'il serait nécessaire de porter au maximum l'efficacité et la cohérence de la structure de contrôle, qui comprend le Conseil, l'Assemblée générale et le forum politique de haut niveau sur le développement durable. Les commissions techniques auront bien entendu aussi un rôle à jouer.

29. Il reste encore beaucoup à faire, mais les négociations devraient aboutir le 31 juillet 2015. Chacun espère que le programme d'action résultant reflètera bien l'esprit du Sommet social et aidera à transformer le monde au cours des 15 prochaines années.

30. **M. Somavía** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour la coopération interrégionale sur les politiques), qui avait à la fois présidé le Comité

préparatoire du Sommet mondial sur le développement social et la grande commission du Sommet, dit que le travail entrepris depuis 2012 sur « L'avenir que nous voulons » et le programme de développement pour l'après-2015 reprennent bien l'esprit et la dynamique politique des grandes conférences et réunions au sommet tenues durant les années 90, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le Sommet « Planète Terre »), la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Sommet social. Les documents issus de ces grandes conférences définissaient les concepts de développement durable sur la base de ses trois volets; ces documents appelaient les États Membres à examiner les causes profondes et structurelles de la pauvreté et de l'inégalité. Et, surtout, le Sommet social avait replacé l'individu au cœur du développement.

31. L'idée maîtresse, extrêmement ambitieuse, que présente la version zéro du programme de développement pour l'après-2015 est une base solide pour les négociations et représente le premier programme intégré de développement durable. Cette version, qui présente 17 buts et 169 indicateurs, va bien au-delà des OMD qui, contrairement aux documents issus des grandes réunions des années 90, n'avaient pas un caractère universel et ne visaient pas les questions structurelles. Il existe donc bien une volonté politique d'aller de l'avant sur ces questions fondamentales.

32. L'intégration des trois volets du développement durable est examinée depuis de nombreuses années, mais elle n'est toujours pas réalisée. Bien que cette intégration soit souhaitable, il est probable que beaucoup d'États Membres, et non pas seulement les pays les moins avancés, se tournent vers les Nations Unies pour une aide à l'application des nouveaux objectifs de développement durable; pour cela, l'Organisation aura besoin de ressources supplémentaires. Alors qu'elle a la capacité et les connaissances spécialisées nécessaires pour assurer cette intégration de la réflexion, elle n'a pas encore repéré toutes les interactions et corrélations entre les considérations environnementales, sociales et économiques. Une fois que ces interactions auront été dégagées et qu'on aura trouvé les moyens d'intégrer les trois volets, l'Organisation devra encore expliquer la méthode de façon claire, faute de quoi les différents acteurs continueront à suivre la même démarche sectorielle.

33. Le Secrétariat de l'ONU, les institutions spécialisées, les fonds et programmes, les commissions régionales et les multiples réseaux d'experts extérieurs travailleront ensemble pour rendre possible l'intégration des trois volets du développement. Les connaissances sont là et il est à espérer que l'élan nécessaire viendra du programme de développement pour l'après-2015 et de la déclaration qui devrait être adoptée au sommet de New York. Le processus d'intégration devra donc être lancé dès que possible, car il prendra du temps et promet d'être très complexe. Le Conseil et l'Assemblée générale devront apporter l'impulsion directrice. L'intégration des éléments économiques, sociaux et environnementaux du développement appelle à mieux comprendre la nécessité de trouver un bon équilibre entre les marchés, l'État, la société et l'individu.

34. Depuis le Sommet « Planète Terre » et le Sommet social, l'économie mondiale a continué sa croissance et son intégration, toujours plus poussée, avec les avantages et les inconvénients qui résultent de la mondialisation. L'échec de l'intégration des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement serait regrettable; les politiques nationales ne doivent pas continuer à privilégier l'économie au détriment des considérations sociales et environnementales. La voie devant nous est difficile, en particulier parce qu'il existe de nombreux intérêts dans le monde qui souhaitent maintenir les choses en l'état et qui s'élèveront contre toute volonté d'intervenir dans les politiques économiques existantes.

35. Selon une enquête qui porte sur la période 1995-2014, la confiance dans les Nations Unies diminue notablement depuis quelque temps. La façon dont les objectifs de développement durable sont présentés à l'opinion sera donc cruciale. Citant le paragraphe 23 de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, il dit que la perte de confiance – et un sentiment grandissant d'éloignement – des citoyens à l'égard des systèmes mondiaux de gouvernance et à l'égard des Nations Unies doit être reconnue et combattue. Les commissions régionales sont un lien entre les approches mondiales et locales. Le Conseil doit s'assurer que le système des Nations Unies tire bien parti des commissions régionales pour traduire concrètement le programme d'action mondial en politiques nationales et régionales.

36. Les populations appellent la venue d'une démocratie plus représentative et plus participative. Les gouvernements répondent à cette demande de diverses façons, mais il est préoccupant que la voix des organisations non gouvernementales (ONG), représentants traditionnels de la société, se fasse de moins en moins entendre aux Nations Unies et que les questions internationales soient de plus en plus décidées par les seuls gouvernements, sans contribution des acteurs sociaux. C'est le contraire de ce qui se passe au niveau national. Les ONG doivent donc continuer à être entendues et à jouer un rôle moteur dans les débats au niveau international, en particulier en 2015.

37. **M^{me} Mejía Vélez** (Colombie) dit qu'elle a participé en 1995 au Sommet social tenu à Copenhague et qu'elle a vu alors l'apparition d'une volonté collective de placer le développement social au cœur des politiques nationales et internationales. Et, surtout, le Sommet a fait de l'individu la visée des activités de développement tendant à éliminer la pauvreté, à promouvoir le plein emploi et à recoudre le tissu social. La décision de parler de « personnes vivant dans la pauvreté » plutôt que de « pauvres » dans les documents des Nations Unies a été un progrès considérable durant les préparatifs du Sommet social et a aidé à donner un visage humain à la question de la pauvreté.

38. La Déclaration de Copenhague traite des mêmes questions que celles qui sont examinées actuellement en 2015 : l'égalité des sexes, le plein emploi, l'accès de tous à l'éducation et à la santé et la nécessité de mobiliser de nouvelles ressources financières pour mettre en place un environnement favorable au développement. Malgré l'impact du Sommet social, la cohérence nécessaire pour réaliser les objectifs mondiaux définis lors du Sommet ne se retrouve pas dans les politiques suivies aux niveaux national, régional et international. Les ambitieux objectifs de développement durable qui sont proposés et le programme de développement pour l'après-2015, qui représente un nouveau consensus éthique et moral, font bien partie de l'héritage du Sommet social.

39. Cinq années après le Sommet social, les États Membres ont adopté les OMD ainsi qu'une feuille de route, importante et longtemps attendue, pour le développement. Son pays n'a commencé à appliquer son propre plan national de réalisation des OMD que six ans après leur adoption. Malgré le caractère

intersectoriel des OMD, les États Membres n'ont pas été en mesure de les réaliser intégralement. L'Amérique latine et les Caraïbes ont fait d'importants efforts pour réduire la pauvreté, mais on remarque que les niveaux d'extrême pauvreté et d'inégalité ont augmenté dans certains pays de la région.

40. Le programme de développement pour l'après-2015 est une occasion historique de transformer le monde. Elle convient que les organisations régionales et les commissions économiques doivent travailler avec les pays pour appliquer les plans de développement nationaux. Leur connaissance approfondie des conditions locales serait très utile dans l'application du programme de développement pour l'après-2015.

41. La communauté internationale est à un tournant : la tâche ambitieuse définie au Sommet social ne sera réalisée que s'il y a un engagement précis, par tous les acteurs, de trouver des moyens adéquats et prévisibles d'application et si le système des Nations Unies est à la hauteur. Un accord prévoyant des moyens adéquats et prévisibles de mise en œuvre doit donc être conclu à la Conférence sur le financement du développement, à Addis-Abeba en juillet. Faute d'un tel accord, le programme de développement nouvellement défini resterait lettre morte. Le système des Nations Unies doit également abaisser les barrières entre les organismes et, à l'instar du Conseil, prendre l'initiative de réformer ses méthodes de travail.

42. Il faut également une plus grande cohérence à l'échelle nationale dans des pays tels que le sien, qui compte 26 organismes, fonds et programmes de développement. L'action menée doit être mieux coordonnée, en particulier au niveau régional, et il faut créer un mécanisme mondial de suivi et d'examen. Il est également essentiel d'accorder un soutien politique à la Commission de statistique, qui élabore les indicateurs permettant de mesurer les progrès vers les objectifs de développement durable. Quelques jours avant la présente réunion, le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a tenu sa première séance avec les diverses institutions régionales qui rendront compte des progrès accomplis dans la réalisation des nouveaux objectifs de développement durable. Le Conseil doit continuer à superviser le processus du choix des indicateurs, car une des lacunes de la réalisation du précédent programme de développement était l'absence d'une méthode de quantification des progrès

accomplis. Alors que les grandes conférences sont un important moyen d'examiner les progrès accomplis, il faut, pour assurer une responsabilisation universelle, un mécanisme de suivi sous une forme ou une autre. Les difficultés auxquelles se heurtent le système des Nations Unies et les États Membres dans la réalisation du nouveau programme sont considérables mais ne sont pas insurmontables.

43. **M. Bissio** (Coordonnateur du secrétariat international de « Veille sociale ») dit qu'il avait assisté aussi bien au Sommet social qu'aux préparatifs qui avaient commencé en 1993 et il rappelle qu'à la fin du Sommet, M. Somavía avait dit aux représentants des organisations de la société civile que les vastes ressources publiques et privées disponibles devaient être utilisées en fonction des nouvelles priorités humaines. Cela demeure le cas.

44. Il incombe à la société civile d'exiger davantage des gouvernements, en particulier sur les questions où il est possible de faire plus. Lors de l'examen des documents issus du Sommet social, les organisations de la société civile avaient été déçues de voir que 70 % seulement de leurs demandes avaient été satisfaites. Cependant, elles se sont consolées en constatant que la Déclaration de Copenhague engageait à créer un environnement politique susceptible de permettre à la communauté internationale de réaliser les nombreux objectifs ambitieux qu'elle se donnait, notamment l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes et le plein emploi. Le Sommet social a en effet mis l'accent sur la restructuration des programmes d'ajustement structurel afin de protéger des réductions de dépenses sociales les groupes sociaux vivant dans la pauvreté et les membres les plus vulnérables de la société – réforme essentielle préconisée par les organisations de la société civile. Contrairement au moment présent, l'année 1995 avait été une période de grand optimisme pour l'humanité.

45. Tous les ans depuis 1995, les organisations de la société civile rendent compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs alors définis. Néanmoins, il est évident que certaines des valeurs essentielles proclamées lors du Sommet social ont été perdues de vue et que les priorités établies dans les OMD ont pris le dessus dans le programme de développement. Cela a été une décision malencontreuse qui explique peut-être pourquoi tant de citoyens ordinaires de beaucoup de pays constatent un hiatus entre les Nations Unies et les aspirations des

peuples et les mouvements sociaux. La méthode utilisée pour évaluer le succès des OMD a également sans doute découragé certains des pays les moins avancés et dissuadé les pays obtenant au contraire de bons résultats. Ces lacunes doivent être prises en compte au moment de décider quel doit être le mécanisme de suivi des nouveaux objectifs de développement durable.

46. Les organisations de la société civile sont très satisfaites de voir que certaines des grandes idées entérinées lors du Sommet social, comme l'universalité, les socles de protection sociale et la lutte contre l'inégalité, figurent bien dans le programme de développement pour l'après-2015. Les États Membres doivent maintenant réfléchir aux moyens d'application pour garantir que ces idées deviennent réalité. À cette fin, des indicateurs spécifiques de l'inégalité doivent être adoptés pour mesurer l'impact des nouveaux objectifs de développement durable, et les États Membres doivent prendre des engagements financiers bien précis en vue d'instituer et de financer les socles de protection sociale, notamment par des transferts financiers, des prestations à l'intention de l'enfance, des chômeurs, des femmes en congé de maternité et des personnes handicapées, des pensions pour les personnes âgées et des prestations de sécurité sociale. Aujourd'hui comme en 1995, des ressources sont disponibles.

47. Après la crise financière de 2008, des milliers de milliards de dollars ont rapidement été mobilisés pour sauver des institutions financières, y compris certaines qui, depuis, ont été convaincues d'infractions graves; pourtant, rien n'a été fait au sujet des banques considérées comme trop grosses pour faire faillite et trop grosses pour être poursuivies. Alors que chaque pays doit examiner ce problème par une politique fiscale et budgétaire appropriée, il faut, du fait de la mondialisation, une collaboration internationale pour appliquer une fiscalité équitable à l'intérieur des frontières et à travers celles-ci. Des propositions telles que la taxe Tobin, qui aideraient à réglementer les marchés financiers et à dégager des ressources devraient être adoptées. L'analyse que renferme le rapport 2014 de Veille sociale, intitulé « Means and Ends » (Des moyens et des fins), sera aussi sans doute utile, car ce rapport examine les objectifs de l'humanité, les moyens disponibles pour les atteindre et les inégalités qui y font obstacle.

48. L'ambition et l'étendue des objectifs de développement durable sont encourageantes, mais les États Membres doivent dégager les enseignements du Sommet social et des OMD au sujet de la mise en œuvre, de l'intégration des trois volets du développement et des mécanismes de suivi et d'examen. Il y aura des difficultés à surmonter, mais les États Membres doivent rendre compte de leurs progrès dans l'application du programme de développement pour l'après-2015, même à titre facultatif, et leurs résultats doivent être évalués dans un système d'examen collégial. Ces rapports doivent être publiés de façon que la société civile puisse les examiner et faire des observations. Un tel mécanisme mobiliserait la volonté politique nécessaire pour engager les ressources financières indispensables pour appliquer le nouveau programme. Aucun pays au monde ne peut prétendre avoir atteint le stade du développement durable. Si les problèmes et les capacités actuels sont sans doute différents de ce qu'ils étaient en 1995, les responsabilités et les tâches à réaliser sont toujours communes à tous les États Membres.

Débat

49. **M^{me} Perceval** (Argentine) dit que la célébration du Sommet de Copenhague arrive au bon moment, puisqu'elle coïncide avec les préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Sommet des Nations Unies en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et la Conférence de Paris sur les changements climatiques. C'est en qualité de représentante d'une ONG qu'elle a assisté au Sommet social. Plutôt que de fixer des politiques précises, le message du Sommet avait été que personne ne devait être laissé pour compte. Le Sommet social témoignait de ce qui pouvait être réalisé. Les États Membres travaillent dur actuellement pour se mettre d'accord sur ce qu'il faut faire pour résoudre les problèmes du monde actuel. Les objectifs qui seront adoptés ne sont pas simplement de nobles idéaux, mais des impératifs concrets pour la survie de la civilisation, de l'humanité et de la planète. On l'a dit maintes fois, mais elle souhaite répéter une sérieuse mise en garde : l'avenir de la planète est en danger et il est intolérable qu'autant d'êtres humains vivent encore dans la pauvreté.

50. Le résultat de la Conférence d'Addis-Abeba sera particulièrement marquant. Le financement des

engagements pris en faveur du développement doit être consigné dans des accords précis afin d'augmenter le volume des ressources disponibles pour le développement. L'aide publique au développement (APD) est un élément important de ce financement, et les pays développés doivent honorer leur engagement d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. Des mesures doivent aussi être prises pour accroître, encourager et développer la coopération Sud-Sud et triangulaire, non pas pour remplacer la coopération Nord-Sud, mais plutôt pour encourager un meilleur équilibre entre les États, la société civile, le marché et les individus. Une telle coopération complètera aussi les responsabilités communes mais différenciées des États Membres.

51. Alors que les OMD représentent un ensemble louable de desiderata, leur mise en œuvre n'a pas bénéficié d'une démarche systématique assortie des ressources voulues. Un mécanisme de suivi aurait aidé à repérer les problèmes et à améliorer la transparence et la responsabilisation, ainsi que la participation authentique de l'État, du marché et de la société civile dans le processus. Les récents progrès des technologies de l'information et de la communication rendent beaucoup plus facilement réalisable un mécanisme de publication des résultats, et ce sera le cas pour les nouveaux objectifs de développement durable. Les participants au débat seraient sans doute en mesure de citer d'autres aspects du développement durable que méconnaissent les OMD.

52. Dans le programme de développement pour l'après-2015, les banques régionales de développement et les autres acteurs régionaux tels que les commissions économiques régionales devraient être les coordonnateurs et les moyens de liaison les plus indiqués entre le programme mondial et les besoins locaux. Le système financier international doit aussi être réexaminé et l'architecture financière mondiale réformée, de façon à créer des conditions plus favorables au développement à l'échelle mondiale. Il ne s'agit pas de renverser le capitalisme, mais de lui donner un visage humain et de mettre le système financier multilatéral au service du développement. De plus, le système financier international doit refléter le poids relatif des économies des pays en développement et en tenir compte dans l'étude des politiques macroéconomiques à proposer. Des mécanismes justes, équitables et transparents doivent être adoptés pour

restructurer la dette souveraine, question qui touche aussi parfois les pays développés.

53. La fuite des capitaux, la fraude fiscale et autres problèmes fiscaux doivent aussi être traités au niveau international pour que le développement durable puisse se réaliser. Des mesures doivent donc être prises pour éliminer le secret bancaire et les paradis fiscaux et pour réglementer les pratiques des fonds spéculatifs. Le Président Frei a mentionné l'effet du commerce des produits de base sur le développement, la réduction de la pauvreté et la réduction des inégalités en Amérique latine. Cependant, selon un rapport récent de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la région, ces résultats sont la conséquence de politiques systématiques, des socles de sécurité sociale à l'accès gratuit universel à un enseignement de qualité et à des soins de santé de qualité, ainsi qu'aux mesures prises pour contrôler les flux de capitaux spéculatifs qui font obstacle aux activités de développement dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés.

54. On devrait également apporter des solutions novatrices permettant d'éviter les évaluations du risque de crédit dans les pays en développement et dans les grands projets d'infrastructure, souvent financés par les gouvernements ou par une aide à court terme. Dans le monde en développement, bien souvent les routes sont pavées de bonnes intentions; le moment est venu pour que le système mondial se manifeste et finance les idéaux qu'il préconise. Il ne suffit pas de parler d'un monde meilleur, plus équitable pour tous, il faut aussi que les États Membres saisissent l'occasion de venir à bout des tabous et des difficultés du monde actuel.

55. **M. Köhler** (Observateur de l'Union européenne) dit que la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague représentaient un consensus unique sur les objectifs principaux du développement social, et notamment la nécessité d'une démarche globale en vue de leur réalisation. Le vingtième anniversaire du Sommet social coïncide avec un moment décisif pour les Nations Unies. Malgré les progrès récents, l'humanité est toujours face à des difficultés redoutables. Étant donné la persistance de la pauvreté, du chômage, des mauvaises conditions de travail et des violations des droits de l'homme dans le monde, le Sommet social et les documents qui en sont issus restent incontestablement pertinents et valables. Le programme de développement pour l'après-2015 offre

l'occasion de tenter de résoudre ces difficultés. Sa délégation travaillera sans relâche à son application et à la réalisation des futurs buts et objectifs du développement.

56. Pour éliminer la pauvreté et réaliser le développement durable, il faut un nouveau partenariat mondial capable de transformer et de renforcer la coopération internationale et de réaliser le développement social dans l'esprit de la Déclaration de Copenhague. Comme l'a fait observer en mars 2015 le Commissaire européen pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et les qualifications durant le débat au Conseil économique et social consacré à l'intégration, le plein emploi productif et le travail décent sont indispensables pour remédier à l'inégalité et à l'exclusion sociale, et sont donc en tant que tels des éléments essentiels de l'application du programme de développement pour l'après-2015.

57. **M^{me} Bodenmann** (Suisse) fait observer que les progrès accomplis depuis 1995 demeurent précaires. Malgré la croissance et la création d'emplois, rendues possibles par la mondialisation et par les progrès technologiques, la croissance s'est souvent accompagnée d'inégalités dans les pays et entre les pays. Le chômage demeure un phénomène universel, tandis que l'accès à des emplois décents n'est en aucune façon universel. L'application intégrale des objectifs adoptés à Copenhague puis repris lors du Sommet du Millénaire organisé aux Nations Unies est d'une grande importance stratégique.

58. La croissance économique, tout en étant une condition nécessaire, ne suffit pas en soi pour créer un développement durable et, pourtant, le développement durable, avec ses dimensions sociale, économique et environnementale, est la condition de la réduction de la pauvreté mondiale. Comme l'a montré le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain » (E/CN.5/2015/3), la pauvreté se trouve partout, même dans les pays industrialisés où elle est devenue plus apparente encore ces dernières années dans certains segments de la population, notamment les femmes, les jeunes et les familles monoparentales. Les migrants et les minorités sont, de même, particulièrement vulnérables.

59. L'emploi est une source de stabilité et un facteur essentiel de l'élimination de la pauvreté. L'intégration dans le marché du travail dans des conditions décentes

est un aspect important de l'émancipation économique. Son gouvernement est donc favorable à un système d'enseignement et de formation professionnelle, adapté aux besoins de l'économie, pour intégrer les jeunes dans la population active. Le Gouvernement suisse a également appliqué un cadre et des politiques macroéconomiques propices à la création d'emplois lucratifs et à la réalisation du plein emploi, ainsi qu'un cadre juridique qui garantit des conditions de travail décentes et aide à faire de l'emploi un des moteurs du développement et de l'émancipation économique.

60. Le programme de développement pour l'après-2015 offre une occasion unique de faire converger les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable et ainsi d'assurer une démarche synthétique aux niveaux national et international. Tout doit être fait pour garantir que toutes les régions du monde pourront atteindre ces objectifs.

61. **M. Pinheiro** (Observateur de l'Organisation internationale du Travail – OIT) dit que c'est lors du Sommet social que les États Membres ont, pour la première fois, pris l'engagement d'éliminer la pauvreté et ont défini des concepts tels que les droits au travail, le plein emploi productif et la protection sociale, idées qui sont à la base du programme de l'OIT pour le travail décent. Ce programme a pour auteur intellectuel M. Somavía et est mis en œuvre dans l'optique de quatre objectifs stratégiques : la promotion de l'emploi, la garantie des droits sur le lieu du travail, l'élargissement de la protection sociale et la promotion du dialogue social. M. Somavía a également joué un rôle moteur dans de nombreuses initiatives concrètes de développement, notamment la place faite à la dimension sociale de la mondialisation, les socles de protection sociale, le Pacte mondial pour l'emploi et l'Appel à l'action relatif à la crise de l'emploi des jeunes.

62. Il demande à M. Donoghue si, étant donné l'importance qu'a prise le Sommet social dans la définition du programme de développement durable, les États Membres ne devraient pas envisager de faire référence à ce sommet dans la déclaration sur le programme de développement pour l'après-2015. Enfin, dans la situation hypothétique où M. Somavía pourrait inclure un paragraphe supplémentaire dans la Déclaration de Copenhague, quel serait ce paragraphe?

63. **M. Donoghue** (Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies)

dit qu'il serait raisonnable de mentionner le Sommet social dans la déclaration sur l'après-2015. Il en discutera avec ses collègues, mais c'est aux États Membres qu'il appartient de se prononcer sur cette proposition, en gardant à l'esprit que la déclaration ne doit pas être trop longue.

64. **M. Somavía** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour la coopération interrégionale sur les politiques) dit qu'il souhaitait bien avoir déjà élaboré le concept de travail décent au moment où étaient rédigés les documents finals du Sommet social. Cela aurait résumé fort bien tout ce qui y était dit alors sur le sujet de l'emploi, des droits sur le lieu de travail et de la ratification des conventions de l'OIT.

65. **M. Yao Shaojun** (Chine) dit que le Sommet social a été un événement international très important et que les documents issus du Sommet demeurent tout à fait pertinents. Sa délégation attache une importance certaine à ces documents et s'emploie activement à les appliquer, notamment par des réformes du secteur social. Le Gouvernement chinois a toujours cherché à éliminer la pauvreté en Chine en renforçant les protections sociales, en les élargissant, en créant des possibilités d'emploi et d'éducation pour les jeunes et en introduisant des réformes dans le secteur de la santé publique. Le résultat est une société plus équitable, permettant au citoyen de jouir des fruits de la croissance économique et favorisant l'harmonie sociale.

66. Si certains ont demandé à ce que le développement social soit mentionné en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015, sa délégation est d'avis qu'une attention égale doit être accordée aux trois volets du développement durable. Les documents issus du Sommet social peuvent servir de base pour la définition des nouveaux objectifs de développement social, mais il faut tenir compte aussi des développements récents dans ce domaine. Les éléments essentiels du développement social tels que l'élimination de la pauvreté, l'emploi, l'harmonie et l'inclusion sociales doivent être pleinement exprimés et soulignés dans le programme de développement pour l'après-2015.

67. Alors que le nouveau programme cherchera à intégrer les trois volets du développement, en pratique, les différents organismes des Nations Unies et les gouvernements ont des mandats précis qu'ils doivent suivre de près. Il souhaite donc savoir comment cela

affectera l'application du programme de développement pour l'après-2015 et l'intégration des trois volets du développement dans la pratique, notamment quelle sera la pondération entre les considérations sociales et environnementales, d'une part, et les préoccupations économiques de l'autre.

68. Enfin, il convient lui aussi que l'État, la société, les marchés et l'individu doivent entretenir une relation équilibrée et qu'il faut prêter attention aux préoccupations des ONG. Cependant, les organisations de la société civile des pays en développement sont souvent oubliées. Que peut-on faire pour s'assurer que leur voix est bien entendue?

69. **M. Somavía** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour la coopération interrégionale sur les politiques) dit qu'en l'absence d'intégration, la politique économique est abandonnée au marché. L'expérience acquise depuis le Sommet social montre au contraire que si la politique économique est choisie par le secteur financier, elle produit généralement une mondialisation déséquilibrée, injuste, qui ne fait qu'accroître l'inégalité. Le Sommet social a été l'occasion de la première confrontation entre les idéaux sociaux des Nations Unies et la pensée économique néolibérale. Pourtant, malgré des appels à la réforme des programmes d'ajustement structurel et à l'introduction de considérations sociales dans la politique économique, les dirigeants réunis au Sommet social n'étaient pas parvenus à constater la nécessité d'intégrer les trois volets du développement et à bien comprendre leur corrélation mutuelle. Il craint donc que si les États Membres font la même erreur dans le programme de développement pour l'après-2015, l'histoire se répètera : l'économie prendra soin d'elle-même, tandis que les considérations sociales et environnementales seront cantonnées dans une position subalterne.

70. Durant les années 90, les ONG représentant les pays développés et en développement ont beaucoup contribué au débat dans le système des Nations Unies; leur participation aux accords de grande portée qui seront adoptés en 2015 doit donc être encouragée. Des filières de communication doivent être ouvertes. Sans la contribution des ONG, on risque de méconnaître certains problèmes, de les sous-estimer. À ce jour, les populations et les citoyens, dans le monde entier, s'organisent et souhaitent lancer un processus politique plus participatif. Les populations ont un pouvoir nouveau et elles exigent que l'on trouve des solutions

aux grands problèmes mondiaux. Il est manifeste que quand les grandes décisions sont prises dans une plus grande transparence, le public est plus satisfait de leurs résultats. Si les citoyens estiment qu'une politique est défectueuse, ils seront plus disposés à se mobiliser contre elle.

71. **M. Bissio** (Coordonnateur du secrétariat international de « Veille sociale ») dit qu'il partage les préoccupations exprimées par le représentant de la Chine concernant la contribution des organisations de la société civile des pays en développement au débat sur le développement. Les ONG des pays du Sud n'ont pas la même influence, le même accès aux capitaux ou la même liberté de se déplacer que celle des pays du Nord. S'il salue les efforts déployés par les Nations Unies pour réduire ces inégalités, il faut également résoudre le problème des ressources.

72. Ces dissymétries ont leur contrepartie dans l'augmentation des inégalités dans les pays et entre pays. Les problèmes qui se posent tous les jours, dans le monde, sont directement issus de ces inégalités – depuis la mort de migrants en Méditerranée jusqu'à l'apparition de troubles sociaux et de conflits dans beaucoup de pays. Les États Membres et leurs citoyens souhaitent être traités équitablement, avoir les mêmes chances. Il se réjouit donc de l'engagement consigné dans les objectifs de développement durable de lutter contre l'inégalité. Les indicateurs, les programmes de mise en œuvre et les mécanismes de suivi et d'examen doivent donc expressément chercher à réduire l'inégalité afin de réaliser une intégration plus large des trois volets du développement.

73. **M. Donoghue** (Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que les concepts qui remontent au Sommet social sont désormais intégrés dans le programme de développement pour l'après-2015. Les perceptions que le présent débat a permis de dégager sur le contexte politique et social du Sommet social ont été très pertinentes. Il pense lui aussi que le résultat de la Conférence d'Addis-Abeba, en juillet, aidera à appliquer le nouveau programme et que les Nations Unies doivent s'adapter en réponse aux nouveaux buts et objectifs.

74. Pour garantir la réalisation des objectifs du développement durable, il faut instituer un mécanisme de suivi et, à tous les niveaux, appliquer l'obligation de rendre des comptes. La mise en œuvre devra devenir la

visée centrale, et il faudra réfléchir à l'intégration pratique des trois volets du développement.

75. **M^{me} Mejía Vélez** (Colombie) dit qu'il est important de se donner des objectifs réalisables, en particulier s'agissant du financement du développement. Le choix de ces objectifs réalisables explique le succès du Sommet de Copenhague et du Consensus de Monterey, car les objectifs alors définis ont été perçus comme des instruments de promotion de l'égalité sociale et d'une croissance économique à long terme. Si l'objectif de 0,7 % du RNB consacré à l'APD est atteint, il assurera que les aspirations consignées dans le programme de développement pour l'après-2015 pourront être réalisées.

76. Durant les années écoulées depuis le Sommet social, certains États membres se sont écartés de la voie menant au développement; pour de nombreuses raisons, il faut instituer un mécanisme d'examen pour garantir qu'ils ne s'égarent pas à nouveau. Le système des Nations Unies doit comprendre les risques et les problèmes qui se présentent dans le monde et être prêt à y faire face.

77. **M. Somavía** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour la coopération interrégionale sur les politiques) engage les pays à ne pas cesser d'être ambitieux. Il y aura toujours des pessimistes qui prétendront que le programme de développement pour l'après-2015 est trop complexe et trop difficile à réaliser. Pourtant, les Nations Unies peuvent apporter au monde une contribution éminente en prenant l'initiative. Dans un monde sans pilote, le système des Nations Unies recèle un potentiel considérable. Malgré la complexité, malgré les difficultés, la volonté politique est là, et les États Membres ont pu produire collectivement une idée maîtresse détaillée de l'avenir et examiner les problèmes qui sont au cœur de la société.

78. Les États Membres doivent rester ambitieux car, une fois les nouveaux objectifs adoptés, la difficulté ne fera qu'augmenter. Des obstacles apparaîtront; certains s'efforceront de détourner les États de leur voie. Cela a été le cas durant les années 90 : le Sommet social avait abouti à une idée structurelle générale pour le développement, mais les objectifs du Millénaire pour le développement ont répondu à un modèle de développement différent. Il est tout à fait possible que ce scénario se reproduise si les États Membres ne visent pas assez haut. Cela sera difficile. L'économie

mondiale est manipulée par le système financier alors qu'elle devrait être au cœur du développement. Il existe dans le monde d'énormes ressources financières qui devraient être investies dans la création d'emplois et ne pas alimenter la spéculation financière. Dès que le programme aura été adopté, les États Membres se heurteront à de nombreux intérêts qui souhaiteront le maintien du statu quo; les États Membres doivent donc être déterminés, ne pas craindre de dire la vérité. D'appréciables progrès ont déjà été faits. Les États Membres doivent continuer dans cette voie.

79. Quant à la suggestion avancée par le représentant de l'OIT, il est étrange que la version zéro du programme de développement pour l'après-2015 ne mentionne pas le Sommet social, en particulier à la lumière du débat de la présente réunion. Il engage donc les États Membres à envisager d'inclure une mention du Sommet social, étant donné le rôle essentiel que celui-ci a joué dans la définition et la formulation du développement durable, ainsi qu'une mention des autres grandes conférences au sommet qui ont conduit au programme de développement pour l'après-2015. Faute de mentionner ces conférences, ce programme serait moins cohérent.

La séance est levée à 13 h 10.